



Les bonnes conditions d'accueil en formation des demandeurs d'asile

À partir de nos pratiques en français
pour non francophones

**Groupe de travail "interculturel"
du Partenariat de développement Equal
"Demandeurs d'asile"**

coordonné par Lire et Ecrire en Wallonie



Une brochure publiée par
Lire et Ecrire en Wallonie
Quai de Flandre 7 - 6000 Charleroi
0032(0)71/20.15.20

Avec la participation de

Samuel Colpaert (Lire et Ecrire Hainaut occidental),
Jean Constant (Lire et Ecrire Verviers),
Anne De Vleeschouwer (Lire et Ecrire Centre Mons Borinage),
Laurence Durdu (Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur),
Anne Gilis (Lire et Ecrire Wallonie),
Liliana Gomez (Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur),
Delphine Hanotiau-Dubuisson (Lire et Ecrire Hainaut occidental),
Pina Lattuca (Centre d'Action Interculturelle de la région du Centre),
Anne Massaux (Lire et Ecrire Liège),
Jacqueline Masson (Lire et Ecrire Namur),
Pierre Muanda (Lire et Ecrire Brabant wallon),
Hugues Pierrard (Lire et Ecrire Luxembourg),
Josiane Renard (Lire et Ecrire Verviers),
Françoise Thiry (Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur),
Laetitia Van Cauwenberge (Lire et Ecrire Wallonie),
Hélène Visentin (Lire et Ecrire Charleroi)

Maquette: Kaligram

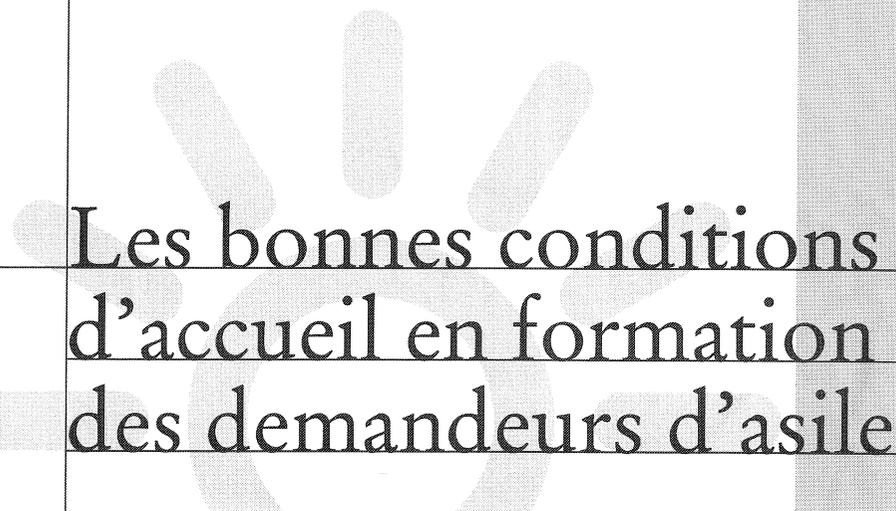
Illustration de couverture: Françoise Duchesne

Editeur responsable:

Ygaëlle Dupriez, Quai de Flandre 7 - 6000 Charleroi

Avec le soutien du Fonds social européen et de la Région wallonne





Les bonnes conditions d'accueil en formation des demandeurs d'asile

À partir de nos pratiques en français
pour non francophones

**Groupe de travail "interculturel"
du Partenariat de développement Equal
"Demandeurs d'asile"**

coordonné par Lire et Ecrire en Wallonie

Décembre 2003

Sommaire

Introduction: le contexte et la démarche	3
Les bonnes conditions d'accueil en formation des demandeurs d'asile à partir de nos pratiques en français pour non francophones	5
1. Le contexte du demandeur d'asile	6
2. L'accueil	7
3. La formation	9
• Entrée en formation et composition des groupes	9
• Relation pédagogique	10
• Pédagogie, activités, supports, contenus	10
• Organisation matérielle	13
• La formation et l'encadrement des formateurs	13
Commentaires et conclusion	15
Annexes	16
• Quelques chiffres	16
• Liste d'organismes de santé mentale ayant un service spécifique pour demandeurs d'asile, réfugiés ou personnes d'origine étrangère	17
• Adresses des partenaires	20



Introduction: le contexte et la démarche

Dans le cadre du programme européen **Equal**¹, Lire et Ecrire Wallonie coordonne un **partenariat de développement intitulé "Demandeurs d'asile"**. Celui-ci a notamment pour objectif l'amélioration, d'une part, des conditions d'accueil des demandeurs d'asile dans le cadre d'actions de formation en français, d'autre part, de leur insertion sociale et professionnelle. Ce projet comprend divers volets:

- sensibiliser à la problématique des demandeurs d'asile les formateurs et intervenants sociaux;
- organiser des formations à l'interculturel des formateurs et intervenants sociaux;
- organiser des formations de plusieurs niveaux en "français pour non francophones" et des initiations aux TIC² à destination de demandeurs d'asile ainsi que d'informer sur les mécanismes économiques, politiques, culturels et administratifs du pays d'accueil;

1. Equal permet d'expérimenter de nouveaux moyens de lutte contre les discriminations et inégalités dont peuvent être victimes tant les personnes à l'emploi que celles qui cherchent un emploi.

2. Technologies de l'Information et de la Communication

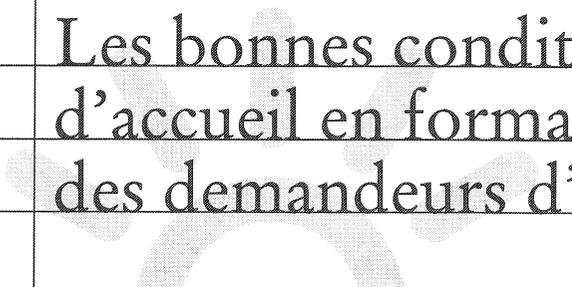
- créer des outils pédagogiques en français pour non francophones;
- accorder une place spécifique à la problématique de l'exil et de l'interculturel au sein des centres de ressources existants ou en création.

Un **groupe de travail "interculturel et outils pédagogiques"** est né de ce partenariat. Il traite de manière commune des questions qui surgissent au fil de l'avancement des actions mises en œuvre. Il s'attelle aux problématiques liées à l'exil, aux questions interculturelles et à l'apprentissage. Il mutualise les expériences et les pratiques pour répondre aux besoins et problèmes communs qui s'expriment.

Ce texte est l'aboutissement de réflexions menées par ce groupe de travail **et est le fruit de l'expérience des participants** dans l'organisation d'accueils et de formations à destination de personnes en situation d'exil ou de migration. Il constitue **un idéal à atteindre et vise l'amélioration des conditions d'accueil et de l'offre actuelles de formation pour les demandeurs d'asile et les personnes d'origine étrangère en général.**

Il est **destiné aux opérateurs en contact avec les demandeurs d'asile** (formateurs en alphabétisation ou français pour non francophones, intervenants sociaux des Initiatives Locales d'Accueil (ILA)³, des centres d'accueil...) **et aux instances politiques et administratives tant fédérales que wallonnes et communales qui ont dans leurs missions l'organisation de l'accueil de ce public spécifique.**

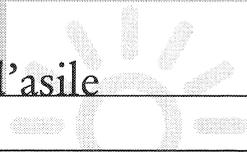
3. Dispositif d'accueil et de prise en charge matérielle des demandeurs d'asile par les CPAS durant la phase de recevabilité de la procédure d'asile.



Les bonnes conditions d'accueil en formation des demandeurs d'asile

À partir de nos pratiques en français
pour non francophones

1 Le contexte du demandeur d'asile



Un demandeur d'asile est quelqu'un qui fuit une situation, quelle qu'elle soit, et qui est, d'une manière ou d'une autre, en souffrance par rapport au déracinement et à la violence physique ou morale qu'il aurait subi.

Il arrive dans une société d'accueil où il n'a pas forcément de repères, où lors de la procédure d'asile⁴, il va vivre une situation de violence institutionnelle. Il est amené à la passivité (liée au non accès à l'emploi, à la formation...) et souvent souffre d'isolement.

Ainsi, les formateurs en français et les travailleurs sociaux sont bien souvent les rares personnes de contact régulier et deviennent donc, au delà de leur fonction première, les intermédiaires entre les demandeurs d'asile et la société d'accueil.

Par conséquent, au sein du dispositif de formation ou du lieu de vie, l'attention doit être prioritairement portée à la création d'un environnement de respect, de confiance ainsi qu'à la qualité du contact humain. Ces conditions seront susceptibles de (re-)créer du lien social, de permettre aux identités en présence de se reconnaître, bref d'établir des relations d'êtres humains à êtres humains.

Au regard de nos expériences, nous avons identifié ce qui nous semble constituer les bonnes conditions d'accueil des demandeurs d'asile en formation de "français pour non francophones". Certaines de celles-ci peuvent aisément être transposées à d'autres contextes.

Dans le texte qui suit, nous avons distingué le moment de l'accueil et les moments de formation.

4. Vous trouverez en annexe le contexte en quelques chiffres.

2 L'accueil



- **L'attitude (non verbale et verbale)** de la personne qui est chargée de l'accueil aura une grande influence sur la représentation que va se faire le demandeur d'asile de l'institution et de la société belge. C'est pour-quoi une position **d'ouverture, d'empathie⁵ et d'intérêt pour la personne accueillie et son vécu** doit être adoptée par l'intervenant. Et cela, tout en veillant à ne pas faire écho à un interrogatoire, en respectant les silences, en évitant des questions intrusives et en assurant la **confiden-tialité** interne à l'institution.
- Il est important de **distinguer le rôle de la personne chargée de l'accueil et de suivi** (profil d'intervenant social) **du rôle du formateur** (voir 2.2).
- Il s'agit **d'identifier la demande en terme de formation** des demandeurs d'asile **et de présenter l'offre de manière claire**. A cet égard, pour faire face à la barrière de la langue, la **présence d'un interprète ou média-teur interculturel⁶** facilitera la tâche en plus d'être un facteur important de reconnaissance de la personne.
- Si l'on constate à cette étape, ou par la suite, que cette demande ne correspond pas à l'offre proposée par l'institution, celle-ci doit **être en mesure de réorienter la personne vers d'autres pistes plus adaptées, sachant que les possibilités restent insuffisantes à ce jour⁷**.

5. L'empathie est la "capacité de se mettre à la place de l'autre et de ressentir ses sentiments et ses émotions." Elle est à distinguer de la sympathie "affinité morale, similitude de sentiments entre deux ou plusieurs personnes".

6. Le CIRé organise un service d'interprétariat social (par déplacement ou par téléphone), tél.: 02/629 77 27. A cet égard, davantage de moyens devraient être mis en oeuvre afin de diminuer le coût de ce type de service.

7. En fonction des contextes et des régions, les possibilités sont inégales. Mais nous constatons que de nombreuses demandes restent insatisfaites.

- Dans cette perspective, **favoriser la coordination entre les différents opérateurs de formation proposant des cours de français** peut être bénéfique, notamment par l'organisation en commun de **l'accueil/orientation** afin de guider au plus vite et au mieux la personne. Ce moment pourrait se dérouler dans un **lieu institutionnellement neutre**⁸.
- **L'évaluation du niveau de connaissance** du français **peut se faire au fil de la rencontre de manière plus ou moins formalisée** afin d'éviter le ressenti d'un examen. En effet, l'objectif de ce premier contact est d'orienter vers le groupe le plus adéquat et non d'établir un bilan des capacités et lacunes des participants.
- Il est intéressant d'avoir les divers **documents** utiles à l'accueil tels que la détermination du niveau de scolarité⁹, la présentation minimale de l'institution (de manière visuelle), les fiches d'inscription, le contrat de formation... **traduits dans les différentes langues d'origine**.
- Un temps de **présentation de l'institution** (la méthodologie participative, les personnes, les ressources et les services au sein de la structure) est indispensable pour l'établissement de la confiance et le bon déroulement de la formation. Cette étape peut se faire de manière collective et s'enrichir en cours de formation.
- Le **premier contact** doit se dérouler dans un **lieu adapté à un entretien confidentiel**.

8. Nous faisons référence à l'expérience de la coordination namuroise des cours de français pour non francophones où les inscriptions se font au sein de Carrefour Formation et sont organisées conjointement par les associations et l'enseignement de Promotion sociale.

9. Voir document "Schéma simplifié des systèmes scolaires", disponible auprès de Lire et Ecrire Wallonie.

3 La formation



Entrée en formation et composition des groupes

- Pour Lire et Ecrire, la participation à toute formation doit se faire sur base volontaire. Si ce n'est pas le cas (pression, obligation...), il appartient au formateur d'être capable de faire face à ce type de négociation et d'inverser les motivations extérieures à la personne en motivations internes qui mettent en œuvre des motifs identitaires. Dans ce cadre, les intervenants sociaux ont aussi leur rôle à jouer (négociation, disponibilités horaires...).
- Dans la manière d'organiser la composition des groupes, il est utile de briser autant que possible leur homogénéité en terme de statut, de sexe, de lieu de vie et de nationalité ou d'origine géographique (ex: ouverture d'un groupe de demandeurs d'asile d'une ILA à d'autres personnes demandeuses d'asile ou pas). Cela pour favoriser au maximum l'immersion dans la langue, pour diminuer les *a parte* en langue d'origine (souvent les participants se plaignent quand trop de personnes parlent la même langue d'origine au sein d'un même groupe), d'éviter les replis communautaires et prévenir l'isolement de personnes minoritaires dans un groupe. Si la réalité ne permet pas d'éviter ce type de composition des groupes, le travail en sous-groupes facilitera le processus de formation.
- Les personnes scolarisées et non scolarisées ne doivent pas se trouver dans les mêmes groupes en formation afin de ne pas créer de décalages supplémentaires entre ces deux publics.

Relation pédagogique

- Après un parcours tumultueux avant son arrivée en Belgique, l'entrée en formation de français du demandeur d'asile doit lui permettre de "poser ses valises" en toute confiance. Car **pour pouvoir apprendre "il faut d'abord être quelqu'un quelque part"**.
- Dès lors, le formateur établit au maximum **un rapport égalitaire et de confiance où il s'implique de la même manière que le groupe dans certaines activités proposées**. Il veillera à développer sa **capacité de décentration**¹⁰ et de prise de **conscience des implications de l'apprentissage d'une nouvelle langue**. Dans le même ordre d'idées, il s'investira dans une **relation d'adulte à adulte**, en parlant le plus simplement possible sans infantiliser.

Pédagogie, activités, supports, contenus

- Les freins à l'apprentissage peuvent être importants, en particulier en situation d'exil, source de traumatismes ayant pour conséquence des troubles de mémoires, de concentration... C'est pourquoi il importe **de permettre aux personnes en apprentissage de travailler à leur rythme** en leur laissant le temps nécessaire à leur progression.
- Au besoin, le formateur et/ou l'intervenant social doit être à même d'orienter les demandeurs d'asile vers **des services d'accompagnement psychosocial**¹¹ adaptés quand le traumatisme refait surface.

10. La décentration, selon Margalit Cohen-Emerique, c'est la prise de conscience de son propre cadre de références (qui permet de prendre distance avec soi-même et donne la possibilité de comprendre les positions des autres).

11. Dans ce cas aussi, les disponibilités des centres spécialisés sont trop faibles par rapport à la demande. Vous trouverez une liste de services en annexe.

- Le formateur a tout intérêt à veiller à accorder une place importante à **l'explicitation et l'élucidation des démarches utilisées** (pédagogie active, participative, non scolaire...) pour éviter tout malentendu sur les attentes de chacun. La **présence d'un interprète ou de personnes ressources des communautés** pour fournir cette explication en début de formation et clarifier les objectifs de chacun s'est révélée tout à fait bénéfique dans plusieurs cas.
- Les activités doivent être sous-tendues par des **objectifs interculturels transversaux**: partages des expériences, découverte des points communs aux cultures vécues par chacun, élucidation des représentations et du non verbal. Ceci contribue à la création d'un climat d'entente, de confiance au sein du groupe en formation et à la diminution des malentendus à l'origine de conflits.
- Quelle que soit la manière dont on se positionne par rapport à la **place de la langue d'origine en formation**, il est indispensable que le formateur y soit attentif ainsi qu'au contexte socioculturel de la personne. Il est en tout cas **indispensable pour le formateur de se pencher sur les obstacles à l'apprentissage** qui surviennent en raison de la phonétique, de la structure et de la grammaire de la langue d'origine pour lever certaines difficultés.¹²
- La démarche pédagogique et les méthodes d'apprentissage doivent être choisies **en tenant compte du niveau de scolarité des personnes**.

Nous estimons **qu'il est insuffisant d'acquérir le vocabulaire de survie**. Il faut toujours travailler la **structure** générale de la langue:

1. **Le travail de l'oral doit donc être une priorité et toujours être antérieur à l'apprentissage de l'écrit.**

12. Une référence intéressante: Ministère de l'Education Nationale et de la Culture Française, *Et si vous étiez à l'école à Ankara, Rabat, Rome, Madrid? – une description des langues parlées, turque, arabe, berbère, italienne et espagnole*, Bruxelles, 1981.

2. L'apprentissage doit s'effectuer à partir de situations de communication réelles. Les supports choisis doivent être ancrés dans des situations de communication réelles, quotidiennes et concrètes en s'appuyant sur la valorisation du potentiel et des compétences des demandeurs d'asile. D'autant plus que ceux-ci vivent une situation d'exclusion où ils perdent confiance en leurs capacités (pas de reconnaissance de diplôme, de leurs expériences, changement de statut professionnel et social).

- Les méthodes et supports utilisés sont à évaluer par rapport **aux valeurs qu'elles véhiculent et à la diversité culturelle.**
- La formation sera un lieu où les demandeurs d'asile acquerront les **outils pour mieux connaître et comprendre leur environnement, les institutions, les lieux d'accueil...**
- L'autonomie et l'indépendance sont d'autant mieux favorisées **si on oriente au maximum vers des services extérieurs, à condition que cela se réalise au sein d'un réseau partenarial** où une personne de la structure de formation a un rôle de lien. Les demandeurs d'asile peuvent définir eux-mêmes leurs repères (ex: réalisation par le groupe de son propre bottin social, organisation de visites extérieures), redevenir acteurs de leurs projets et sortir de l'image de "demandeurs de service".
- **Pour les groupes à "forte tournante"** (entrées permanentes ou sorties après une courte période), le formateur privilégiera une **pédagogie "en spirale"**¹³ autour d'activités communes, de tables de conversation...

13. Pédagogie qui veille à intégrer les acquis antérieurs aux nouveaux apprentissages.

Organisation matérielle

- Durant les congés scolaires, pour ne pas perdre les bénéficiaires de la formation, ou dans l'attente de l'entrée en formation, **l'interruption doit être la plus courte possible, dans le cas contraire la personne sera orientée vers des activités diverses** (ex: tables de conversation structurées¹⁴, ateliers d'écriture, atelier découverte environnement, jeux...).
- L'idéal est que **le lieu de formation soit distinct du lieu de vie** sans quoi il est difficile pour le demandeur d'asile de se sortir du quotidien et de pouvoir se concentrer et s'investir dans une démarche d'apprentissage. Mais, **si le local de formation ne peut être ailleurs que sur le lieu de vie, plusieurs éléments sont à clarifier** pour favoriser l'investissement dans la formation. Par exemple, le groupe définira des règles de travail.
- **Le lieu physique doit être aménagé de manière accueillante où trouvent place des signes et repères de reconnaissance** des cultures vécues par chacun (ex: carte du monde, calendrier multiculturel, aménagement et productions des participants...).

La formation et l'encadrement des formateurs

- **Ces conditions sont d'autant mieux mises en œuvre si les formateurs ont accès à des formations** telles que "gestion de conflits", "communication interculturelle", "communication non violente" afin d'être outillés face aux chocs culturels immanquables ou éventuels conflits qui peuvent naître au sein des groupes.

14. Par exemple, Lire et Ecrire Verviers a mis au point une valise pédagogique d'animation de tables de conversation. D'autres références utiles: Ouvrage collectif coordonné par La Commission pédagogique pour l'alphabétisation de Verviers "Parler pour apprendre, apprendre pour parler", Lire et Ecrire Wallonie, 2002; Collectif Alpha et Lire et Ecrire Centre Mons Borinage, "Mille et une idées pour se parler", 1995.

- A cet égard, il est très important de **distinguer le rôle de la personne chargée de l'accueil et du suivi (profil d'intervenant social) de celui du formateur** afin que les problèmes des personnes puissent être traités en dehors de la formation et que celle-ci puisse être vécue comme un temps de calme relatif. Dans la mesure du possible, la personne chargée de l'accueil restera la personne de référence tout au long de la formation.
- D'autre part, il est de première importance que les formateurs et intervenants sociaux trouvent des **lieux d'accompagnement et de supervision** car ils sont souvent les dépositaires de lourds vécus et de détresses des demandeurs d'asile. Le formateur est une première écoute et s'il n'y a pas de cadre, de lieu d'expression, d'accompagnement pour lui (supervision, intervision,...) il vivra également la maltraitance et le traumatisme professionnels qui finiront par le rendre incapable d'écoute, de soutien.
- Dans le même sens, il faut aussi se rendre compte que le formateur se sent souvent sans reconnaissance, éprouve **un sentiment d'impuissance** et parfois même **d'instrumentalisation**. Il donne cours dans le cadre d'une politique d'accueil, mais aussi dans le cadre d'une procédure de suspicion, d'expulsion et d'exclusion. Par conséquent, se pose la question du maintien de la motivation des demandeurs d'asile dans l'apprentissage alors qu'ils vivent une situation instable, insécurisante.



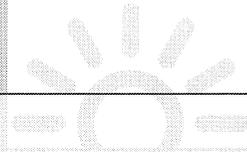
Commentaires et conclusion

Il va sans dire que l'ensemble des points abordés ci-dessus constituent **un idéal à atteindre et que, en règle générale, la réalité demande bien des accommodements**. De plus, certains principes qui semblent évidents à la lecture sont bien difficiles à mettre en pratique constamment. Il faut y être particulièrement attentif.

Par ailleurs, nous sommes conscients que **cela dessine un nombre considérable d'exigences envers le formateur ou le travailleur social. Celui-ci devrait donc avoir les moyens de ce type d'objectifs. C'est-à-dire qu'il faut aussi veiller à offrir aux formateurs et intervenants sociaux des lieux de parole, d'accompagnement, de supervision ou intervision ou encore des possibilités de formation** afin de les préserver de traumatismes professionnels et de leur permettre d'améliorer leurs compétences en sachant qu'elles constituent leur premier outil de travail.

*Groupe de travail "interculturel"
du Partenariat de développement Equal "demandeurs d'asile"
Décembre 2003*

Annexes



☞ Quelques chiffres

Nombre de demandeurs d'asile en Belgique ces 5 dernières années¹⁵:

1998	21 964
1999	35 776
2000	42 691
2001	24 549
2002	18 805
2003 (janv. à sept.)	11 033

Principales nationalités des demandeurs d'asile en Belgique en 2003 (janvier à septembre)¹⁶: Congo, Russie, Iran, Kosovo, Cameroun, Turquie, Serbie, Rwanda, Algérie, Slovaquie, Albanie, Chine et Togo.

A l'heure actuelle, plus ou moins 10% des demandes d'asile aboutissent à la reconnaissance du statut de réfugié.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants:

<http://www.dofi.fgov.be> (site de l'Office des Etrangers)

<http://vbvcprr.fgov.be> (site de la Commission Permanente de Recours des Réfugiés)

<http://www.antiracisme.be/fr/chiffres> (site du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme)

<http://www.petitchateau.be> (site du Petit-Château)

15. Source: <http://www.petitchateau.be>

16. Idem

 **Liste d'organismes de santé mentale ayant un service spécifique pour demandeurs d'asile, réfugiés ou personnes d'origine étrangère**

Centre Exil

Avenue Brugman, 43 - 1060 Bruxelles

Tél.: 02/ 534 53 30 - Fax: 02/534 90 16

- *Offre:* accompagnement de personnes victimes de la torture, consultations individuelles, approche globale de la santé et systémique, groupes de parole, activités collectives à visée thérapeutique (programmes enfants-familles; adultes; femmes et mineurs non accompagnés).
- *Equipe:* équipe multiculturelle et pluridisciplinaire
- *Contact:* Martine Mangeot

Clinique de l'Exil

Rue Château des Balances, 3b - 5000 Namur

Tél: 081/ 73 67 22 - Fax: 081/ 74 50 44

- *Offre:* Consultations individuelles avec "passeurs de culture", groupe "entre-deux": espace parents-enfants, intervision "santé mentale et culture", travail en réseau.
- *Equipe:* Trois psychologues (huit langues d'intervention)

Co-errance asbl

Rue Laoureux, 28 - 4800 Verviers - Tél.-fax: 087/ 33 90 11

- *Offre:* écoute et accompagnement psychologique, aide et soutien concernant les questions relatives au droit d'asile.
- *Equipe:* accompagnateur interculturel et psychologue
- *Contact:* Tandu Garcia et Audrey Libioul

D'ici et d'Ailleurs

Rue Fernand Brunfaut, 18b - 1080 Bruxelles

Tél.: 02 / 414 98 97 - Fax: 02/ 414 98 98

E-mail: dieda@be.tf - site web: www.dieda.be.tf

- *Offre:* suivis psychothérapeutiques, projets de prévention et recherche en santé mentale, consultations d'ethnopsychiatrie, médiation à la demande des acteurs de terrain confrontés à des difficultés dans leur travail auprès des familles issues de l'immigration.
- *Equipe:* 2 psychiatres, 1 psychanalyste, 6 psychologues, 1 logopède, 2 assistantes sociales, 2 secrétaires (10 langues)

Service Santé en Exil

C/o Accueil médico-psychologique Centre de guidance

Grand'rue 67 - 6000 Charleroi

Tél.: 071/ 70 00 03 - Fax: 071/ 71 00 08 - E-mail: csm@skynet.be

- *Offre:* Analyse des besoins et ressources en matière de santé mentale en Hainaut, organisation de rencontres thématiques dans le cadre du réseau mis en place, formation du personnel et élaboration de la méthodologie de la prise en charge psychothérapeutique du public cible en collaboration avec les structures compétentes existantes (Racines aériennes, Clinique de l'Exil,...), suivi thérapeutique.
- *Equipe et contact:* Jamila Moussaoui

Racines aériennes asbl & l'équipe de santé spécialisée du service de santé mentale du Club André Baillon

28, rue de Steppes - 4000 Liège - Tél.: 04/ 228 14 50

E-mail: racines.aeriennes@skynet.be

- *Offre:* Consultations individuelles et ethnopsychiatrie, supervisions, formations, conférences, travail en réseau.
- *Equipe:* Equipe multidisciplinaire et multiculturelle de thérapeutes.
- *Contact:* Véronique Crochet

Service de santé mentale "Le Méridien"

Rue du Méridien, 68 - 1210 Bruxelles

Tél.: 02/ 218 56 08 - Fax: 02/ 218 58 54

- *Offre:* "En ce qui concerne le travail avec les populations migrantes, le Service travaille avec ses références théoriques habituelles tout en menant une réflexion sur l'exil, les effets du passage d'une culture à l'autre, la spécificité du transfert en situation interculturelle. Le Méridien est en lien autour de ces questions avec le groupe Intersigne à Paris et Appartenances à Lausanne."
- *Equipe:* 4 psychiatres, 2 pédopsychiatres, 9 psychologues, 2 logopèdes, 3 assistants sociaux, 2 secrétaires, 1 accueillante

Adresses des partenaires



☞ Lire et Ecrire en Wallonie

quai de Flandre 7 - 6000 Charleroi – Tél: 071/20.15.20

E-mail: coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be

Plate-forme Internet de mutualisation: <https://www.triviumonline.com/alpha>

Site de Lire et Ecrire: <http://www.lire-et-ecrire.be>

☞ Les partenaires réalisateurs

Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur (C.A.I.)

rue Docteur Haibe 2 - 5000 Namur – Tél: 081/73.71.76

Centre d'Action Interculturelle pour la région du Centre (Ce.R.A.I.C.)

rue Dieudonné François 43 - 7100 Trivières – Tél: 064/23.86.56

Lire et Ecrire Brabant wallon

boulevard des Archers 21 - 1400 Nivelles – Tél: 067/84.09.46

Lire et Ecrire Centre Mons Borinage

place Communale 2 - 7100 La Louvière – Tél: 064/26.09.74

Lire et Ecrire Charleroi

avenue des Alliés 19 - 6000 Charleroi – Tél: 071/27.06.00

Lire et Ecrire Hainaut occidental

quai Sakharov 31 - 7500 Tournai – Tél: 069/22.30.09

Lire et Ecrire Liege-Huy-Waremme

rue Wiertz 37b - 4000 Liège – Tél: 04/226.91.86

Lire et Ecrire Luxembourg

place Communale 2 b - 6800 Libramont – Tél: 061/41.44.92

Lire et Ecrire Namur

rue Relis Namurwès 1 - 5000 Namur – Tél: 081/74.10.04

Lire et Ecrire Verviers

boulevard de Gérardchamps 4 - 4800 Verviers – Tél: 087/35.05.85



Comment améliorer l'accueil et la formation de demandeurs d'asile ? A quoi faut-il être attentif ? Comment éviter les difficultés couramment rencontrées ?

Des personnes expérimentées dans l'organisation de formations en français pour non francophones à destination de personnes en situation d'exil ou de migration se sont attelées à réaliser cette brochure. Elle réunit ce qui, à leurs yeux, sont les bonnes conditions de l'accueil en formation et de la formation elle-même. L'ensemble de ces conditions constitue un idéal à atteindre, tout en sachant que la réalité demande parfois bien des accommodements... Néanmoins ce document peut être un outil précieux pour animer la réflexion autour de la thématique de l'accueil.

Il est destiné tant aux opérateurs en contact avec les demandeurs d'asile (formateurs en alphabétisation ou français pour non francophones, intervenants sociaux des Initiatives Locales d'Accueil, des centres d'accueil...) qu'aux instances politiques et administratives.



Lire et Ecrire



EQUAL



Avec le soutien du Fonds social européen et de la Région wallonne

